

# DÉLIBÉRATION

## Conseil d'administration

Séance du 28 avril 2026

Délibération

n° 77-2026

Point 5.11.12.2

**Point 5.11.12.2 de l'ordre du jour**

**Modification du règlement intérieur « Creative Thinkers »**

### **EXPOSE DES MOTIFS :**

Le dispositif IdEx « Creative Thinkers » s'inscrit dans la stratégie d'excellence portée par l'Université de Strasbourg dans le cadre du programme France 2030. Il vise à soutenir et valoriser l'engagement étudiant en favorisant l'émergence de projets associatifs innovants contribuant au rayonnement académique, scientifique, culturel et international de l'établissement.

Afin de renforcer l'impact de ce dispositif, il est proposé de réunir le jury deux fois par an au lieu de quatre et d'ajuster les seuils de financement, avec un plafond fixé à 8 000 euros et un plancher de demande établi à 1 000 euros, afin de permettre le soutien d'un plus grand nombre de projets sur l'enveloppe annuelle de 50 000 euros.

Des dispositions sont également introduites afin de garantir la valorisation des projets financés auprès des étudiants de l'Université de Strasbourg lorsque l'action principale se déroule en dehors du site strasbourgeois.

L'ensemble de ces modifications a été approuvé à l'unanimité des membres du jury présents lors de la réunion du 12 février 2026.

Le 17 mars 2026, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 30 voix pour.

**Rapporteur : Jérémie DARENNE, vice-présidente Etudiant**

### **Délibération :**

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la modification du règlement intérieur « Creative Thinkers ».

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	34
Nombre de voix pour	26
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	7
Ne participe pas au vote	1


**Destinataires :**

- Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 29 avril 2026

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT











